

# L'essentiel du droit du travail pour les Encadrants Techniques d'Insertion

## Objectifs de la formation

- Acquérir les connaissances et réflexes essentiels en droit social ;
- Acquérir les bases de la gestion de personnel en CDD/CDDI ;
- Acquérir les bases du pouvoir disciplinaire de l'employeur et savoir comment réagir face aux comportements fautifs des salariés ;
- Avoir la capacité de répondre aux questions des salariés.

## Pour qui ?

- Encadrant Technique d'Insertion ;
- Chef d'équipe, responsable d'exploitation en SIAE.

## Prérequis

Aucune connaissance préalable n'est requise pour suivre cette formation.

## Présentiel ou distanciel

(Nous consulter pour les dates)



**Tarif individuel : 1 450 €**

**Forfait intra : Sur devis**  
(Non assujetti à la TVA)



**2 jours (14 heures)**



**Maximum 8 participants**




**France entière**

Dans vos locaux ou location de salle  
(tarif préférentiel)



**Délais d'accès : 4 semaines**

- **Adaptation du programme sur mesure**

- **Pédagogie interactive :** quiz, partages d'expérience, cas pratiques, mises en situation, cas réels d'entreprises. 

## Programme de formation

### 1. Appréhender le droit du travail

- Identifier et connaître les sources du droit du travail, savoir ou trouver l'information dont on a besoin.
- Sécurité l'embauche : les formalités obligatoires à l'embauche, les clauses spécifiques et les différences du CDDI, les notions de cumuls de CDD, etc.

### 2. Manager en intégrant le droit du travail

- La gestion du contrat de travail au quotidien : la durée de travail : temps effectif, temps de pause, de (dés)habillage, heures supplémentaires, etc. congés payés, absences, règles de durée, suspension et report de la période d'essai, visite médicale.
- Traiter les cas de suspension de contrat

### 3. Gérer les évolutions de la relation de travail et les ruptures de contrat

- Modifications du contrat de travail/simple changement des conditions de travail ;
- Maîtriser les différentes ruptures du contrat de travail

### 4. Faire face aux comportements fautifs des salariés

- Le champ d'application du pouvoir disciplinaire de l'employeur, le RI, chartes et notes de services.
- Reconnaître ce qui peut être constitutif d'une faute, sanctionner un salarié.

## Modalités pédagogiques

Alternance entre exposés théoriques et pratiques :

- Utilisation de méthodes interrogatives permettant aux participants de réfléchir et de trouver des réponses pertinentes (utilisation de l'application Kahoot pour les quiz).
- Utilisation de méthodes démonstratives à l'aide de cas pratiques et corrigés afin de transmettre le savoir faire.
- Partages d'expérience : Les stagiaires viendront avec des cas concrets ou des situations bloquantes auxquelles ils ont été confrontés.

## Modalités d'évaluation

- Questionnaire de pré-formation et test de positionnement ;
- L'évaluation des acquis se fait tout au long de la session au travers des questions, exercices, cas pratiques à réaliser ;
- Questionnaire d'évaluation à chaud et à froid ;
- Suivi de l'acquisition et de la mise en œuvre des compétences à distance 2 mois après la fin de la formation.

## Taux de satisfaction

Pas d'indicateur de disponible à ce jour.

## Accessibilité

Accompagnement individualisé possible par notre référente handicap. Nous vous remercions de nous indiquer un handicap éventuel en amont de la formation.

## Profil de nos intervenants

Tous nos formateurs sont experts dans leur domaine et sélectionné selon un processus qualité certifié.

### Cindy LO RÉ

**Consultante et formatrice RH** certifiée par la CCI « exercer la mission de formateur en entreprise ».

**Consultante pratique du bilan de compétences** certifiée CP FFP (Certificat Professionnel de la Fédération de la Formation professionnelle).

**Coach professionnelle** certifiée par l'Institut de Coaching International accréditée par l'ICF (International Coach Federation).

*« Riche d'une expérience acquise de 5 ans dans l'économie circulaire et l'Économie Sociale et Solidaire, j'ai recruté et accompagné des chefs d'équipes qui encadraient des salariés en insertion dans leurs problématiques de gestion de personnel. J'ai à cœur de sensibiliser chacun sur l'importance de la bienveillance que l'on doit transmettre auprès de ses équipes, et cela commence par acquérir les bases fondamentales du droit du travail. Le travail ne peut être une loi sans être un droit ».*